

# L'orthopédagogie, nouvel outil d'aide à la réussite

**A Auderghem, la commune a engagé une orthopédagogue pour ses écoles primaires et maternelles. Sa mission ? Repérer et aider les élèves en difficulté pour augmenter leurs chances de réussite.**

Pauline Cougnet est orthopédagogue. Depuis le mois de septembre, elle travaille dans les quatre écoles communales d'Auderghem (maternelles et primaires). C'est un projet pilote lancé par la commune. Et c'est une première en Belgique francophone.

Le rôle d'une orthopédagogue est d'intervenir auprès des élèves en difficulté au sein même des classes. Pour repérer ces élèves, Pauline Cougnet a élaboré une grille d'analyse. Celle-ci est remise aux professeurs qui sont chargés de la remplir pour chaque enfant. « Sur une année scolaire, il y a d'abord une période

de repérage par l'enseignant. Grâce à la grille, on peut voir les difficultés des enfants », explique Pauline Cougnet. La grille prend en compte l'apprentissage, le comportement et la sociabilisation.

Lorsqu'un signalement est émis par un professeur, Pauline Cougnet se rend dans la classe pour faire des observations. Sur base de celles-ci, l'orthopédagogue réfléchit avec le professeur à des objectifs à atteindre par l'élève et propose des outils pour les atteindre. « Pour les troubles de l'attention par exemple, on peut proposer à l'élève de mettre un casque lorsqu'il doit travailler de ma-

nière individuelle », déclare Pauline Cougnet. C'est elle qui amène les outils et qui aide les professeurs à les mettre en place.

L'orthopédagogue vient donc en soutien aux élèves, mais aussi aux professeurs. « J'écoute les difficultés qu'ils expriment. J'ai aussi des discussions avec les parents qui peuvent avoir du mal à accepter que leur enfant ait des difficultés. Enfin, j'ai également des liens avec des acteurs extérieurs tels que les logopèdes », poursuit-elle.

## Pas de diagnostics

L'orthopédagogue ne se substitue pas au logopède. La première n'est pas habilitée à faire de diag-

nostics. « Les logopèdes ont été formés à la rééducation. Ils vont fournir des stratégies pour remédier aux troubles. Moi, mon rôle, c'est le travail en classe avec l'enfant. L'aider à vivre au mieux au sein de celle-ci », énonce-t-elle. Mais la grille qu'elle a élaborée permet de dire qu'il y a une suspicion de tel ou tel trouble. L'enfant peut alors, si nécessaire, être orienté vers un autre spécialiste.

Le travail est réalisé à partir de la troisième maternelle. « Au plus tôt on repère les difficultés, au mieux c'est », précise Pauline Cougnet. « En aidant les élèves dès le plus jeune âge, on augmente leurs chances de réussite », estime-t-elle. Mais Pauline Cougnet veut éviter de mettre les enfants dans des cases. « On pose beaucoup d'étiquettes aujourd'hui. Mon rôle est de repérer les difficultés sans mettre d'étiquettes. Cela permet d'avoir un autre regard sur l'enfant et d'éviter de dire : cet enfant ne s'en sort pas parce qu'il a tel ou tel trouble. Et si cela ne va

pas vraiment, on va l'envoyer dans l'enseignement spécialisé. Il y a des enfants qu'on envoie trop rapidement vers l'enseignement spécialisé », souligne l'orthopédagogue.

Par son travail, Pauline Cougnet pense pouvoir éviter une réorientation trop hâtive vers l'enseignement spécialisé.

D'ailleurs, outre les difficultés, la grille met aussi l'accent sur les atouts de l'enfant. « On parle toujours des problèmes et on en oublie les points forts », estime Pauline Cougnet.

Or, les enfants qu'elle rencontre présentent souvent un manque de confiance en eux. « Ce sont des enfants qui sont cassés ; qui ne croient pas en eux », observe-t-

**L'orthopédagogue peut détecter des difficultés d'apprentissage ou de comportement dès la troisième maternelle.**

© DR

elle. « Je travaille avec les enseignants à valoriser les enfants. » Pauline Cougnet est la seule orthopédagogue à exercer dans l'enseignement ordinaire en Belgique francophone.

On retrouve habituellement les orthopédagogues dans l'ensei-

gnement spécialisé.

La formation en orthopédagogie aborde d'ailleurs les troubles d'apprentissage ainsi que les différents types d'enseignement spécialisé.

Cependant, Pauline Cougnet est institutrice primaire de for-

mation et, lors de ses stages en orthopédagogie, elle s'est rendu compte que les professeurs de l'enseignement ordinaire étaient démunis. Alors que « dans l'enseignement spécialisé, ils ont déjà des outils ». ■

VIOLAINE JADOUX

